
Les effets nocifs du chômage sur la santé remis en lumière par une étude et élaboration de problématiques

Quatre associations, à l'origine de cette recherche, plaident pour l'instauration d'une « visite médicale périodique tout au long du parcours de recherche d'emploi ».

Le chômage constitue un problème de santé publique qui requiert des actions à la fois préventives et curatives. Déjà énoncé dans de précédents rapports, cet impératif est réaffirmé dans une étude rendue publique mardi 14 décembre et conduite à l'initiative de plusieurs associations. Elle met à nouveau en lumière l'ampleur des dommages que la privation d'activité cause sur l'état physique et psychologique des personnes concernées.

A l'origine de cette initiative, il y a quatre organisations qui sont connues pour leur implication dans le champ du social : Force femmes, La Cravate solidaire, Solidarités nouvelles face au chômage, Territoires zéro chômeur de longue durée. L'enquête repose sur un sondage auquel 977 personnes sans emploi ont participé, de mars à juin. L'échantillon retenu n'est pas représentatif, notamment parce qu'il compte 80 % de femmes, ce qui est très supérieur à la place qu'elles occupent dans la population des inscrits à Pôle emploi. Compte tenu de ces limites méthodologiques, les résultats de la recherche, exprimés en pourcentages, s'avèrent fragiles et peuvent difficilement être donnés en tant que tels. Il en ressort néanmoins des tendances intéressantes à évoquer.

Ceux qui disent avoir constaté une dégradation de leur santé depuis qu'ils recherchent un poste constituent une minorité, dont le poids est significatif. Le pourcentage d'individus qui observent une évolution négative de leur état est plus élevé quand ils sont sans activité depuis plus de trois ans.

Plusieurs propositions

Sans surprise, le chômage porte un violent coup au moral des femmes et des hommes qui en sont victimes. Beaucoup de sondés se sentent isolés et déclarent avoir « *une moins bonne image* » d'eux-mêmes depuis qu'ils cherchent du travail. Le fait d'être chômeur « *favorise la dépression, l'anxiété et l'angoisse* », tout en contribuant à l'émergence de pratiques addictives (alcool, tabac).

Cette recherche montre également les difficultés rencontrées par certains inscrits à Pôle emploi pour aller chez le médecin. Une petite minorité explique, en effet, avoir renoncé à des soins ou à des examens médicaux « *pour des raisons financières* », alors qu'elle en avait besoin. Une situation douloureuse pour les intéressés, qui a, de surcroît, des « *conséquences, à long terme sur les dépenses publiques de santé* ».

Pour les commanditaires de l'enquête, « *la prise en charge de la santé de ces personnes est un défi primordial* » qui doit être relevé promptement. Dans cette optique, plusieurs propositions sont faites : « *accès gratuit et régulier à un service d'aide psychologique* », instauration d'une « *visite médicale périodique tout au long du parcours de recherche d'emploi* », fourniture gratuite de « *produits d'urgence et d'hygiène de base* » (protections féminines, soins dentaires...). Les quatre associations préconisent aussi de simplifier l'octroi de la complémentaire santé solidaire, un dispositif qui aide les personnes ayant des ressources modestes à payer les dépenses médicales.

Assurance-chômage : « Une réforme inefficace, injuste et punitive »

Le monde, Publié le 30 septembre 2021

Tribune. Le gouvernement s'obstine à mettre en œuvre la réforme de l'assurance-chômage, deux fois suspendue par le Conseil d'Etat, qui vise à fortement diminuer les droits des chômeurs. Le régime d'assurance-chômage a pourtant pleinement joué son rôle de stabilisateur automatique durant la crise en maintenant un revenu aux personnes privées d'emploi grâce à l'indemnisation chômage et à l'activité partielle, que l'Unédic [*l'association paritaire qui pilote le système d'indemnisation des demandeurs d'emploi*] a financée pour un tiers. En tant qu'économistes, nous nous opposons fermement à la mise en œuvre de cette réforme que nous jugeons inefficace, injuste et punitive.

Cette réforme va toucher de très nombreux allocataires de l'assurance-chômage, en diminuant drastiquement le montant des allocations dans un contexte de crise sans précédent. Tous ceux ayant eu deux périodes d'emploi non contiguës verront leur indemnité réduite. Plus de 1 million d'indemnisés seront ainsi touchés par la réforme du salaire journalier de référence (SJR), soit 40 % des allocataires.

Un parti pris idéologique

Le nouveau mode de calcul se base sur la moyenne des salaires perçus au cours de la période comprise entre le premier et le dernier jour d'emploi dans les vingt-quatre derniers mois. En plus des jours travaillés, les jours non travaillés sont pris en compte. Cela induit une baisse du montant de l'allocation pouvant aller jusqu'à 43 %. Pire, selon la répartition des périodes travaillées et non travaillées, le montant des allocations pourrait varier fortement, à rémunération et nombre d'heures travaillées identiques.

L'argument selon lequel les chômeurs « *gagnent plus quand ils sont au chômage qu'en travaillant* » est mensonger. L'allocation d'assurance-chômage représente entre 57 % et 75 % du salaire journalier de référence, elle ne peut donc être supérieure au salaire antérieur. En cas de reprise d'une activité (réduite), le cumul de l'allocation-chômage avec le salaire issu de cette activité ne peut être supérieur au salaire antérieur. Si ce seuil est dépassé, l'indemnisation est suspendue.

Rappelons que l'indemnisation moyenne s'élève à 910 euros par mois et que seuls 40 % des demandeurs d'emploi perçoivent une allocation-chômage. Loin de la caricature du « chômeur optimisateur », la réalité des chômeurs est la méconnaissance des droits et la difficulté à calculer leur indemnité, ainsi que cela a été démontré par plusieurs équipes de chercheurs.

Selon ces travaux, ce que recherchent avant tout les chômeurs, c'est un emploi pérenne. La thèse que la dégradation des règles de l'assurance-chômage aurait des effets favorables sur l'emploi est un parti pris idéologique. L'effet d'une telle dégradation serait de contraindre les chômeurs à accepter n'importe quel emploi au plus vite, à bas salaire et aux mauvaises conditions de travail, au mépris de l'efficacité économique et sociale ([« Emploi discontinu et indemnisation du chômage. Quels usages des contrats courts ? »](#), par Mathieu Grégoire [coord.], Olivier Baguelin, Julie Dulac, Ji Young Kim, Delphine Remillon et Claire Vivès, « Rapport d'études » n° 4, Dares, mai 2021 ; [« Le recours à l'activité réduite : déterminants et trajectoires des demandeurs d'emploi »](#), par Sabina Issehnane [coord.],

Fabrice Gilles, Léonard Moulin, Leïla Oumeddour et Florent Sari, rapport de recherche, *Etudes et recherches*, n° 8, Pôle emploi, août 2016).

Le mythe des emplois vacants non pourvus

Selon Elisabeth Borne, ministre du travail, le système de cumul permis par l'assurance-chômage inciterait les chômeurs à accepter des contrats courts, ce qui pousserait les employeurs à les utiliser massivement. Cet argument est surprenant. C'est oublier que la flexibilité accrue de l'emploi provient des réformes du marché du travail menées par ce gouvernement et les précédents, et que la relation salariale est une relation de subordination.

Le rapport de force est particulièrement défavorable aux travailleurs lorsque le chômage est élevé. Le chômeur n'a donc guère le choix d'accepter ou non un emploi qu'on lui propose. Si le gouvernement désire réellement réduire l'utilisation des contrats courts, il doit supprimer les possibilités de proposer des contrats courts offertes par les lois successives. La modulation de la cotisation d'assurance-chômage en fonction de l'utilisation des contrats courts, quant à elle, est renvoyée à septembre 2022...

Le troisième argument invoqué par ce gouvernement est celui de la reprise économique et des difficultés de recrutement dans certains secteurs d'activité. Le mythe des emplois vacants non pourvus est une antienne bien connue. Il ne suffit malheureusement pas de traverser la rue pour trouver un travail. L'enquête « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre » ([Acemo](#)) du ministère du travail comptabilise 265 000 emplois vacants.

De son côté, Pôle emploi comptabilise 300 000 offres d'emploi non pourvues, ce qui est très peu face aux 6,7 millions de demandeurs d'emploi. Dans un tiers des cas, l'employeur retire son annonce car le besoin a évolué ou disparu. Dans d'autres, l'offre demande des compétences inexistantes sur le marché, ou les conditions de travail et de rémunération ne sont pas acceptables.

Un chômage qui perdure

Le gouvernement a introduit dans son décret du 30 mars deux dispositions dites « clauses de retour à meilleure fortune » : si l'on enregistre 130 000 chômeurs en moins sur six mois consécutifs et 2,7 millions d'embauches de plus d'un mois sur quatre mois consécutifs, il faudra avoir travaillé au moins six mois sur les vingt-quatre derniers mois pour bénéficier de l'assurance-chômage au lieu des quatre mois auparavant nécessaires. Près de 500 000 chômeurs pourraient ainsi ne pas ouvrir de droits ou n'être indemnisés que bien plus tard en raison du durcissement de ces règles. La dégressivité pour les hauts salaires sera alors effective à partir du septième mois, et non plus à partir du neuvième.

Il reste que le chômage perdure à un niveau particulièrement élevé avec plus de 3,8 millions de chômeurs au deuxième trimestre 2021. Les demandeurs d'emploi de catégorie A ont certes légèrement diminué, mais le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues reste stable.

Les demandeurs d'emploi en formation (catégorie D) et en emploi aidé (catégorie E) sont plus nombreux, en raison du plan de formation des chômeurs. Quant aux premiers concernés par la réforme, les demandeurs d'emploi en activités réduites (catégories B et C),

leur nombre s'est fortement accru pour atteindre plus de 2 millions.

Rien ne justifie la mise en œuvre de cette réforme. Elle a pour seul objectif de faire des économies – plus de 2 milliards d'euros – au prix d'une augmentation de la pauvreté des chômeurs et de leurs familles.

Allocations scolaires et « achat d'écrans plats » : Macron soutient Blanquer après ses propos controversés. Le Monde – 02 septembre 2021

Interrogé sur les déclarations de Jean-Michel Blanquer à propos de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) qui serait selon lui parfois utilisée pour « acheter des écrans plats », Emmanuel Macron est allé dans le sens de son ministre de l'éducation, jeudi 2 septembre, à Marseille.

« Nous serions aveugles ou naïfs de penser que la totalité de ce que chaque ménage touche en allocation de rentrée scolaire est reversée pour acheter des fournitures ou les livres des enfants. [Ce n'est] pas vrai, et nous tous, nous le savons, a avancé le président de la République après avoir visité une école dans un quartier populaire de Marseille. On construit bien les choses quand on se base sur un constat lucide et véridique. Il y a, comme partout, des gens qui font les choses comme il faut, et il y a toujours des gens qui [ne] les font pas comme il le faut et qui n'utilisent pas l'argent [pour ce à quoi il est destiné]. »

Sur France 3, dimanche, M. Blanquer avait jugé « intéressante » la proposition de la députée MoDem Perrine Goulet de verser l'ARS sous la forme d'un bon d'achat. Cette idée mérite d'« être étudiée », a estimé le ministre de l'éducation, avant d'ajouter : « On sait bien, si on regarde les choses en face, que parfois il y a des achats d'écrans plats plus importants au mois de septembre qu'à d'autres moments. »

« Aucune stigmatisation »

Le chef de l'Etat est également revenu sur cette proposition de loi, jeudi matin, à Marseille. « Il ne faut avoir aucune stigmatisation », mais il est important que « les parlementaires vérifient que l'argent des contribuables va bien au bon endroit, (...) je pense que c'est de salubrité publique », a-t-il poursuivi, tout en prévenant : « Il ne faut pas qu'on rentre dans un système de contrôle social où il y aurait une forme de défiance qui s'instaure à l'égard des familles. »

Les déclarations de M. Blanquer avaient rapidement été très critiquées dans la classe politique et syndicale. Pour l'eurodéputé écologiste Yannick Jadot, les propos du ministre de l'éducation sont « totalement irresponsables ». « Toutes les études qui ont été faites par l'Assurance-maladie, par les allocations familiales, par son propre ministère contestent cette affirmation », selon laquelle l'ARS serait dépensée à des fins autres que des fournitures, a assuré l'écologiste, mardi, sur LCI, pointant « le cynisme et le mépris » d'une partie du gouvernement pour « les classes populaires ».

Dans un communiqué, le syndicat enseignant SE-UNSA a également dénoncé « la suspicion envers les familles précaires » alors que « les achats liés à l'ARS sont dans leur immense majorité en lien avec l'objectif fixé ».

Une allocation pour trois millions de familles

L'allocation de rentrée scolaire, qui aide les parents aux revenus modestes à payer cartables et autres fournitures, a été versée en août à trois millions de familles. Attribuée sous conditions de ressources, l'ARS s'élève cette année à 370,31 euros pour les enfants de 6 à 10 ans, à 390,74 euros pour les enfants de 11 à 14 ans, et à 404,28 euros pour les adolescents de 15 à 18 ans.

Et selon une étude de la Caisse d'allocations familiales parue en 2014, et repérée par *Libération*, l'organisme, qui se fondait sur des chiffres de 2013, avait affirmé que « *la quasi-totalité (99 %) des bénéficiaires [de l'ARS avait] acheté des fournitures scolaires et 95 % des vêtements* ».

Analyse et présentation des textes

On remarque que les 3 documents proviennent du Monde de l'année 2021

- 1. Les effets nocifs du chômage sur la santé remis en lumière par une étude :**
Cette étude, initiée par quatre associations sociales, révèle les dommages significatifs que le chômage inflige à la santé physique et psychologique des individus, soulignant un besoin urgent d'actions préventives et curatives. Elle pointe notamment l'isolement, la dégradation de l'estime de soi, et l'augmentation de comportements addictifs chez les chômeurs, en plus de difficultés financières limitant l'accès aux soins médicaux.
- 2. Assurance-chômage : « Une réforme inefficace, injuste et punitive » :** Cet article critique fermement la réforme de l'assurance-chômage proposée par le gouvernement, la qualifiant d'inefficace et punitive. Les auteurs, économistes, mettent en garde contre la diminution drastique des allocations pour de nombreux bénéficiaires dans un contexte de crise économique sans précédent, et dénoncent les fondements idéologiques de cette réforme.
- 3. Allocations scolaires et « achat d'écrans plats » : Macron soutient Blanquer après ses propos controversés :** Après que le ministre de l'Éducation a suggéré que l'allocation de rentrée scolaire était parfois utilisée pour des achats non éducatifs comme des écrans plats, le président Macron le soutient tout en appelant à une approche sans stigmatisation. La controverse porte sur l'utilisation de l'allocation et la proposition de la verser sous forme de bon d'achat pour assurer qu'elle serve à des dépenses scolaires.

Les trois documents offrent un aperçu des impacts sociétaux et économiques du chômage, des politiques publiques et de l'allocation des ressources. À partir de ces textes, voici plusieurs problématiques qui pourraient servir de base à un essai

Plans détaillés pour chaque problématique

Problématique 1

Quel est l'impact du chômage sur la santé individuelle et collective, et comment les politiques d'assurance-chômage et les aides sociales peuvent-elles être repensées pour mieux répondre à ces défis sociaux en évitant de stigmatiser leurs bénéficiaires ?

1. Introduction

- Présentation de la problématique.
- Importance de comprendre l'impact du chômage sur la santé.

2. Corps de l'essai

- **Impact du chômage sur la santé**
 - Effets psychologiques : stress, dépression, anxiété.
 - Effets physiques : détérioration de la santé générale.
- **Préjugés et stéréotypes sur les chômeurs**
 - Démystification des idées reçues : paresse, manque de volonté.
 - La réalité de la précarité et ses impacts sur l'individu.
- **Révision des politiques d'assurance-chômage et des aides sociales**
 - Propositions pour une prise en charge globale de la santé des chômeurs.
 - Exemples de bonnes pratiques internationales.

3. Conclusion

- Résumé des arguments.
- Appel à une refonte des politiques pour mieux répondre aux besoins des chômeurs.

Problématique 2

Dans quelle mesure les réformes de l'assurance-chômage et les débats sur l'utilisation des aides sociales reflètent-ils les débats entre la nécessité d'une politique sociale et les perceptions de l'abus des aides publiques ?

1. Introduction

- Présentation de la problématique.
- Contextualisation des débats sur l'assurance-chômage et les allocations scolaires.

2. Corps de l'essai

- **Analyse des réformes de l'assurance-chômage**
 - Objectifs vs. impacts réels sur les bénéficiaires.
 - Critiques et conséquences de la réforme.
- **Débats sur l'utilisation des aides sociales**
 - Stéréotypes et préjugés contre les bénéficiaires.
 - La réalité des besoins des personnes à faibles revenus.
- **Équilibre entre soutien social et responsabilité**
 - Solutions pour prévenir les abus tout en garantissant le soutien nécessaire.
 - Propositions pour améliorer la perception publique et l'efficacité des aides.

3. Conclusion

- Résumé des points clés.
- Appel à une approche plus équilibrée et informée dans les politiques publiques.

Problématique 3

Comment les politiques publiques peuvent-elles équilibrer l'efficacité économique et la justice sociale, en tenant compte des impacts de la précarité et de la stigmatisation

associée aux bénéficiaires des aides sociales ?

1. Introduction

- Présentation de la problématique.
- Importance de l'équilibre entre efficacité économique et justice sociale.

2. Corps de l'essai

- **Impacts du chômage sur la santé et stigmatisation**
 - Étude de l'impact global du chômage sur la société.
 - Effets de la stigmatisation sur les individus et les familles.
- **Challenges dans la conception des politiques publiques**
 - Difficultés à concilier efficacité économique et justice sociale.
 - Exemples de déséquilibres et leurs conséquences.
- **Propositions de solutions**
 - Initiatives pour réduire la stigmatisation.
 - Stratégies pour améliorer l'efficacité des aides tout en assurant l'équité.

3. Conclusion

- Synthèse des arguments.
- Appel à des politiques plus inclusives et équitables.

Problématique 4

Face aux débats posés par le chômage, les réformes de l'assurance-chômage et la gestion des aides sociales, comment les décideurs politiques peuvent-ils élaborer des mesures qui soutiennent efficacement les individus sans les rendre seuls responsables de leur précarité ?

Introduction

- Présentation des défis actuels liés au chômage, aux réformes de l'assurance-chômage, et à la gestion des aides sociales.
- **Importance de la problématique** : Souligner comment ces enjeux affectent la perception de la précarité et la responsabilité individuelle.

Corps de l'essai

1. Analyse du contexte actuel

- **Impact du chômage sur les individus** : Discussion sur les répercussions économiques, psychologiques et sociales de la perte d'emploi.
- **Conséquences des réformes de l'assurance-chômage** : Évaluation de l'efficacité et des limites des réformes actuelles, et leur impact sur les chômeurs.
- **Gestion des aides sociales** : Examen des problèmes liés à la distribution et à la perception des aides sociales, en mettant l'accent sur les stéréotypes et les préjugés.

2. Déconstruction des mythes de la précarité

- **Mythe de la responsabilité individuelle** : Argumentation contre la vision simpliste qui fait porter aux individus la responsabilité de leur situation de précarité.
- **Réalités de la précarité** : Présentation des facteurs systémiques et

structurels qui contribuent au chômage et à la précarité.

3. Proposition de mesures politiques

- **Soutien efficace aux individus** : Suggestions pour améliorer l'assurance-chômage et les aides sociales de manière à soutenir réellement les individus sans les stigmatiser.
- **Éducation et formation** : Propositions pour renforcer les programmes de formation et d'éducation, facilitant ainsi la réinsertion professionnelle.
- **Innovations politiques** : Exploration de nouvelles approches politiques, telles que le revenu universel, qui pourraient contribuer à résoudre la précarité sans accabler les individus.

Conclusion

- **Synthèse des propositions** : Résumé des principales solutions proposées pour soutenir efficacement les individus dans un contexte de chômage et de précarité.
- **Appel à l'action** : Encouragement des décideurs politiques à adopter des mesures qui reconnaissent la complexité de la précarité et qui s'efforcent d'apporter un soutien sans culpabilisation.